

ANNEXE 3

Liste des prescriptions générales

Codes	Prescriptions Générales
PG01CD36	Reconnaître obligatoirement l'itinéraire au préalable.
PG02CD36	S'assurer sous sa seule responsabilité que le convoi, en raison de ses dimensions, s'inscrit bien sur les points du parcours en particulier dans les traverses d'agglomération.
PG03CD36	Consulter le site www.indre.fr/info-route pour connaître les perturbations de circulation sur le réseau départemental.
PG04CD36	Informé, 48h avant le passage, le Département via DGARTPE-BEER@indre.fr de la date et du trajet emprunté dès lors que le convoi dépasse 5 m de large ou 30 m de long.
PG01DIRCO	Sur la RN 151, entre la rocade de Châteauroux et la limite du Cher, autorisation à 120 Tonnes, avec voitures pilotes devant et derrière le convoi. Lors du franchissement des ouvrages identifiés comme points singuliers dans le présent arrêté, les véhicules pilotes créent un bouchon mobile de façon à assurer le respect du transit sur le pont, le convoi seul, sans autre circulation, dans l'axe de l'ouvrage et au pas. Pour tous ces convois, le délai de prévenance de la DIR Centre Ouest (CIGT à l'adresse mail suivante : biesr.spt.dir-centre-ouest@developpement-durable.gouv.fr) 72 h avant le passage effectif. Pour les convois de masse supérieure à 120 tonnes ou de plus de 5,50 m de largeur hors tout, ou de plus de 45 m de long, l'instruction est faite selon les règles de droit commun avec consultation systématique de la DIR Centre Ouest;
PG02DIRCO	Sur la RN 151, du diffuseur 12 à RD 920, autorisation à 120 Tonnes, avec voitures pilotes devant et derrière le convoi. Lors du franchissement des ouvrages identifiés comme points singuliers dans le présent arrêté, les véhicules pilotes créent un bouchon mobile en passant à l'arrière du convoi de façon à assurer le respect du transit sur le pont, le convoi seul, sans autre circulation, dans l'axe de l'ouvrage et au pas. Pour tous ces convois, le délai de prévenance de la DIR Centre Ouest (CIGT à l'adresse mail suivante : biesr.spt.dir-centre-ouest@developpement-durable.gouv.fr) 72 h avant le passage effectif. Pour les convois de masse supérieure à 120 tonnes ou de plus de 5,50 m de largeur hors tout, ou de plus de 45 m de long, l'instruction est faite selon les règles de droit commun avec consultation systématique de la DIR Centre Ouest;
PG03DIRCO	Sur A20, autorisation à 120 Tonnes et 3,50 m de large, avec voitures pilotes devant et derrière le convoi. Lors du franchissement des ouvrages identifiés comme points singuliers dans le présent arrêté, les véhicules pilotes créent un bouchon mobile en passant à l'arrière du convoi de façon à assurer le respect du transit sur le pont, le convoi seul, sans autre circulation, dans l'axe de l'ouvrage et au pas. Pour tous ces convois, le délai de prévenance de la DIR Centre Ouest (CIGT à l'adresse mail suivante : biesr.spt.dir-centre-ouest@developpement-durable.gouv.fr) 72 h avant le passage effectif. Pour les convois de masse supérieure à 120 tonnes ou de plus de 3,50 m de largeur hors tout, l'instruction est faite selon les règles de droit commun avec consultation systématique de la DIR Centre Ouest;
PGSNCF	Prescriptions générales relatives au passage à niveau (voir l'article 6 de l'arrêté)

ANNEXE 4

Liste des prescriptions particulières relatives aux ouvrages d'art,
équipements de la route et passages à niveau.

Codes	RD	PR	Communes	Observations	Hauteur	Passage dans l'axe de l'ouvrage	Autre
PP01CD36	4	62+468	Varenes sur Fouzon	Pont sur le Fouzon		X	
PP02CD36		66+645	Chabris	Pont SNCF		X	
PP03CD36		68+577	Chabris	Pont sur le Cher		X	
PP04CD36	6	5+012	Tournon St Martin	Passage sous SNCF	4,85 m		
PP05CD36	11	27+600	Buzançais	Passage sous passerelle	5,65 m		
PP06CD36	15	78+522	Ruffec	Pont sur la Creuse		X	
PP07CD36	36	30+400	Eguzon	Passage sous SNCF	4,40 m		
PP08CD36	45	8+645	Eguzon / Cuzion	Pont des Piles		X	
PP09CD36	49	1+465	Montgivray	Pont sur la SNCF		X	
PP10CD36	67	18+385	St Maur	Pont SNCF		X	
PP11CD36	913	1+650	Argenton sur Creuse	Passage sur SNCF	4,70 m		
PP12CD36	918	0+000	Reuilly	Pont sur l'Arnon		X	
PP13CD36		0+650	Reuilly	Pont sur la SNCF		X	
PP14CD36		15+655	Issoudun	Pont sur la Théols		X	
PP15CD36		15+915	Issoudun	Pont sur la SNCF et VC		X	
PP16CD36		30+204	Meunet Planche	Pont sur la Théols		X	
PP17CD36		34+139	Déols	Pont SNCF - Sens Province vers Paris	X	X	
PP18CD36				Pont SNCF - Sens Paris vers Province			
PP19CD36	920	34+497	Déols	Echangeur RD 920 / RD 925	4,85 m		
PP20CD36		35+1227	Châteauroux	Pont sur l'Indre (rocade de Châteauroux)		X	
PP21CD36		43+534	St Maur	Pont sur A20		X	
PP22CD36		59+900	Tendu	Pont sur la Bouzanne		X	
PP23CD36		63+675	St Marcel	Passage sour RD 927	5 m		
PP24CD36		0+000	Pruniers	Pont des Gueuzons		X	
PP25CD36		15+788	Vouillon	2ème Pont de Vouillon sur Le Liennet		X	
PP26CD36	925	31+650	Châteauroux	Pont sur la SNCF	4,81 m		
PP27CD36		49+601	Neuilly les Bois	Pont de la Ferrandière		X	
PP28CD36		68+872	Mézières en Brenne	Pont sur la Claise		X	
PP29CD36	926	37+308	Buzançais	Passage sour RD 943	4,52 m		
PP30CD36	927	1+725	Montgivray	Pont de la justice		X	
PP31CD36		7+060	Sarzay	Pont du Ponderon		X	
PP32CD36		8+860	Fougerolles	Pont de Bouginet		X	
PP33CD36		15+122	Neuvy St Sépulchre	Pont sur la Bouzanne		X	
PP34CD36		24+806	Bouesse	Pont sur le Creuzançais		X	
PP35CD36		36+510	St Marcel	Pont de la Martine		X	

Codes	RD	PR	Communes	Observations	Hauteur	Passage dans l'axe de l'ouvrage	Autre
PP36CD36		37+340	St Marcel	Pont sur CR de Genetoux		X	
PP37CD36		38+320	St Marcel	Pont sur RD 137		X	
PP38CD36		39+504	St Marcel	Pont sur VC 5		X	
PP39CD36	927	40+387	St Marcel	Pont sur A20		X	
PP40CD36		41+772	Le Pont Chrétien	Pont SNCF		X	
PP41CD36		43+680	Le Pont Chrétien	Pont sur la Bouzanne		X	
PP42CD36	940	18+195	La Châtre	Pont sur l'Indre			véhicule à faible garde
PP43CD36		22+730	Nohant-Vicq	Pont du Ponthion sur l'Igneraie		X	
PP44CD36		43+542	Etrechet	Pont de la Forge de l'Ile sur l'Indre		X	
PP45CD36		44+300	Etrechet	Pont de la Forge de l'Ile sur l'Indre		X	
PP46CD36		62+200	Villedieu sur Indre	Pont de Villedieu		X	
PP47CD36		71+717	Buzançais	Pont sur SNCF et CR		X	
PP48CD36	943	71+792	Buzançais	Pont sur l'Indre		X	
PP49CD36		72+400	Buzançais	Pont sur la RD 1		X	
PP50CD36		72+800	Buzançais	Passage sous RD 11	5,18 m		
PP51CD36		73+414	Buzançais	Pont de la RD 926		X	
PP52CD36		88+920	Clion sur Indre	Pont de Pierre		X	
PP53CD36		99+525	Fléré la Rivière	Pont du Grand Rys		X	
PP54CD36		101+805	Fléré la Rivière	Pont de St Flovier		X	
PP55CD36		1+308	Ingrandes	Pont SNCF		X	
PP56CD36		1+680	Ingrandes	Passage sous chemin agricole	5,50 m		
PP57CD36	951	41+012	St Gaultier	Passage privé carrière		X	
PP58CD36		53+578	Luant	Pont SNCF		X	
PP59CD36		54+883	Luant	Pont sur A20		X	
PP60CD36		0+845	La Vernelle	Pont de la Vernelle sur le Fouzon		X	
PP61CD36		0+925	La Vernelle	Pont de la Vernelle sur un bras de décharge		X	
PP62CD36	956	12+550	Valençay	Pont de la filature sur un bras du Nahon		X	
PP63CD36		12+662	Valençay	Pont de la filature sur le Nahon		X	
PP64CD36		50+960	Déols	Pont de la Ringoire		X	
PP65CD36	975	28+140	Martizay	Pont sur la Claise		X	
PP66CD36		52+427	Concremiers	Pont de Rolnier sur l'Anglin		X	
PP01DIRCO	N151	57+0	Déols	Pont de l'échangeur de Déols		X	convoi seul sur l'ouvrage dans l'axe mécanique, au pas (5 km/h)
PP02DIRCO	A20	55+65	Déols	Pont du freesbee nord (échangeur 12)		X	convoi seul sur l'ouvrage dans l'axe mécanique, au pas (5 km/h)
PP03DIRCO		55+165	Déols	Pont du freesbee sud (échangeur 12)		X	convoi seul sur l'ouvrage dans l'axe mécanique, au pas (5 km/h)

Codes	RD	PR	Communes	Observations	Hauteur	Passage dans l'axe de l'ouvrage	Autre
PP04DIRCO		57+490	Déols	Pont des Douardes RD 956		X	convoi seul sur l'ouvrage dans l'axe mécanique, au pas (5 km/h)
PP05DIRCO		60+680	Saint-Maur	Pont de Mont RD 943 sens 1		X	convoi seul sur l'ouvrage dans l'axe mécanique, au pas (5 km/h)
PP06DIRCO		60+680	Saint Maur	Pont de Mont RD 943 sens 2		X	convoi seul sur l'ouvrage dans l'axe mécanique, au pas (5 km/h)
PP07DIRCO		62+500	Saint Maur	Pont sur l'Indre (PI 11) viaduc d'accès		X	convoi seul sur l'ouvrage dans l'axe mécanique, au pas (5 km/h)
PP08DIRCO		62 500	Saint Maur	Pont sur l'Indre (PI 11) bow-string		X	convoi seul sur l'ouvrage dans l'axe mécanique, au pas (5 km/h)
PP09DIRCO		67+304	Saint Maur	Pont SNCF Paris-Toulouse - Châteauroux sud sens 2		X	convoi seul sur l'ouvrage dans l'axe mécanique, au pas (5 km/h)
PP10DIRCO		67+304	Saint Maur	Pont SNCF Paris Toulouse - Châteauroux sud sens 1		X	convoi seul sur l'ouvrage dans l'axe mécanique, au pas (5 km/h)
PP11DIRCO	A20	85+198	Tendu	Viaduc de la Bouzanne sens 2		X	convoi seul sur l'ouvrage dans l'axe mécanique, au pas (5 km/h)
PP12DIRCO		85+198	Tendu	Viaduc de la Bouzanne sens 1		X	convoi seul sur l'ouvrage dans l'axe mécanique, au pas (5 km/h)
PP13DIRCO		90+495	Argenton S/Creuse	Pont sur la Creuse N1		X	convoi seul sur l'ouvrage dans l'axe mécanique, au pas (5 km/h)
PP14DIRCO		90+495	Argenton S/Creuse	Pont sur la Creuse N2		X	convoi seul sur l'ouvrage dans l'axe mécanique, au pas (5 km/h)
PP15DIRCO		99+666	Celon	Pont SNCF Paris-Toulouse (PI 3) Celon Nord sens 2		X	convoi seul sur l'ouvrage dans l'axe mécanique, au pas (5 km/h)
PP16DIRCO		99+666	Celon	Pont SNCF Paris-Toulouse (PI 3) Celon Nord sens 1		X	convoi seul sur l'ouvrage dans l'axe mécanique, au pas (5 km/h)
PP17DIRCO		102+87	Celon	Pont SNCF Paris-Toulouse (PI 3) Celon Sud sens 2		X	convoi seul sur l'ouvrage dans l'axe mécanique, au pas (5 km/h)
PP18DIRCO		102+87	Celon	Pont SNCF Paris-Toulouse (PI 3) Celon Sud sens 1		X	convoi seul sur l'ouvrage dans l'axe mécanique, au pas (5 km/h)